



Forest Stewardship Council®
FSC® France

Procès verbal

Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2021 – FSC France





Présences et pouvoirs :

- 29 membres de la Chambre économique présents ou représentés
- 4 membres de la Chambre environnementale présents ou représentés
- 7 membre de la Chambre sociale présents ou représentés

40 membres votants. A cette date, l'association compte 65 membres. Le quorum fixé par les statuts (50%) est donc atteint et chaque chambre est représentée. Les délibérations de l'Assemblée Générale sont donc valables.

La séance est ouverte à 10h15 par la Présidente, Carole Fonta.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

La Présidente Carole Fonta présente l'ordre du jour puis délègue la présentation à Aurélien Sautière¹.

- Accueil et comptage du quorum.
- Renouvellement du Conseil d'Administration de FSC France.
- Renouvellement de la Présidence de FSC France.
- Bilan des activités 2020 et actions 2021.
- Bilan comptable, rapport du commissaire aux comptes et budget prévisionnel 2021.
- Clôture.

Renouvellement du Conseil d'administration de FSC France

○ Présentation de la procédure d'élection des membres du Conseil d'administration :

Aurélien Sautière présente le fonctionnement de l'élection des administrateurs de FSC France. Il indique que le Conseil d'administration est composé de 15 membres maximums avec au moins un membre par chambre. Les administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans par un vote à la majorité simple toute chambre confondue.

○ Présentation des candidats au Conseil d'administration :

Après avoir envoyé un e-mail à l'ensemble de ses adhérents, FSC France a recueilli les demandes de renouvellement des administrateurs suivants :

- Daniel Vallauri, WWF France
- Henri Robert, Green Cross
- Sarah Schönfeld, Comité 21
- Alain Persuy, FNE
- Yannick Baraban, SNUPFEN
- Anne Cabrit, AEV
- Arnaud Hétrait, Le Commerce du Bois
- Carole Fonta, Alliance Carton Nature

De plus, certains administrateurs ont quitté leur poste ou ont souhaité que leur organisation soit représentée par une autre personne :

- Valéria Rodriguez pour Max Havelaar en remplacement de Balise Desbordes
- Vincent Perrotin pour la Française des jeux en remplacement de Christine Prouin

¹ Voir Présentation en annexe.



- Delphine Jeux pour Saint-Gobain bâtiment Distribution France en remplacement de Clarisse Léon

Tous les candidats ont pris la parole pour présenter leur candidature à l'ensemble des membres présents².

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la composition du Conseil d'Administration de l'association.

Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 40

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

- o **Composition du Conseil d'administration de FSC France :**

Chambre environnementale	Chambre sociale	Chambre économique
Daniel Vallauri (WWF)	Yannick Baraban (SNUPFEN)	Anne Cabrit (AEV)
Henri Robert (Green Cross)	Valéria Rodriguez (Max Havelaar)	Arnaud Hétoit (Le Commerce du Bois)
Sarah Schönfeld (Comité 21)		Vincent Perrotin (Française des Jeux)
Alain Persuy (FNE)		Emmanuel Ripout (International Paper)
		Michel Rougeron (SCBT)
		Carole Fonta (ACN)
		Delphine Jeux (Saint-Gobain bâtiment Distribution France)

Renouvellement de la Présidence

- o **Présentation de la procédure d'élection de la Présidence :**

Aurélien Sautière présente le fonctionnement de l'élection du (de la) Président.e. de FSC France. Il indique qu'il doit s'agir d'une personne issue du Conseil d'Administration. Elle est élue pour un mandat de trois ans. Elle doit être élue par une majorité d'adhérents ainsi qu'une majorité dans chacune des chambres de FSC France.

- o **Présentation des candidats au Conseil d'administration :**

Après avoir envoyé un e-mail à l'ensemble de ses adhérents, FSC France n'a pas recueilli de nouvelle candidature. Carole Fonta a proposé le renouvellement de son mandat de présidente.

Après avoir entendu la présentation de Carole Fonta, il est demandé aux membres de passer au vote.

DEUXIEME RESOLUTION

² Pour cette présentation, Anne Cabrit a été représentée par Philippe Helleisen, Directeur général de l'AEV. Valéria Rodriguez et Sarah Shoënfeld ont été représentées par Aurélien Sautière.



L'Assemblée Générale approuve le renouvellement de la fonction de Présidente de Carole Fonta pour trois ans.

Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 40

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Carole Fonta remercie les adhérents pour leur soutien.

Bilan des activités 2020 et actions 2021

Aurélien Sautière dresse un bilan des actions menées par l'association en 2020 ainsi que des activités engagées et prévues dans le courant de l'année 2021.

Il présente tout d'abord les actions de FSC international, les travaux menés par FSC France en lien avec l'international ainsi que l'activité statutaire de FSC France. Il expose également la nouvelle stratégie de FSC France validée en début d'année 2021 et présentée à l'ensemble des membres en mars 2021.

Guillaume Dahringer détaille ensuite l'axe stratégique « Développer la certification FSC des forêts françaises et des filières ». Il présente le travail important de concertation mis en place par FSC France pour réviser le référentiel de gestion forestière adaptée à la France ainsi que les actions en cours pour la certification des forêts de Guyane et les îles Loyautés en Nouvelle-Calédonie.

Il fait ensuite état de la forte croissance du nombre de forêts certifiées FSC ainsi que du nombre d'entreprises certifiées sur la chaîne de traçabilité (industriels, négociants et imprimeurs) en France. Il présente les actions menées par FSC France pour augmenter les surfaces et le nombre d'entreprises certifiées :

- Développement d'une boîte à outils sur les HVC (Hautes valeurs de Conservation) en partenariat avec le WWF France et International Paper.
- Développement des Services écosystémiques avec les premiers financements.
- Réalisation d'un « questions/réponses » pour le packaging et d'un guide pour les industriels.
- Valorisation des certifiés dans la newsletter de FSC France et mise en place d'une newsletter dédiée pour les entreprises certifiées.
- Suivi des travaux de France Bois traçabilité pour les jeux Olympiques et du PACTE construction Biosourcé de Fibois Ile-de-France.
- Recrutement de Patrick Baraize en tant que chargé de développement filière pour développer la certification des entreprises de transformation et travailler plus spécifiquement sur le secteur de la construction.

Maya Bentz présente l'axe stratégique « Développer la consommation responsable de produits forestiers » et les actions menées pour mieux intégrer FSC dans les politiques RSE des entreprises. Elle fait état des fortes demandes des entreprises pour la certification FSC qui nécessitent une réponse de FSC France ainsi que des actions mises en place dans les différentes chaînes de valeur pour développer la certification. Elle fait également part de la forte hausse du nombre de licences de communication signées avec les marques et distributeurs en France ainsi que de plusieurs publicités réalisées par certaines entreprises pour valoriser leurs produits FSC.

Elle présente enfin les actions visant à favoriser la compréhension du label FSC :

- Mise en ligne du nouveau site de FSC France plus ergonomique.
- Développement de l'activité sur les réseaux sociaux.
- Interventions et tables rondes avec nos parties prenantes.
- Relance des relations presses à la fin de l'année.
- Mise en place d'un groupe de travail marques et distributeurs pour les aider à développer des projets avec FSC et mieux communiquer sur notre label.
- Renforcement de la lutte contre les mauvais usages et les usages abusifs de la marque FSC avec le recrutement d'une salariée au début du mois de septembre.

Aurélien Sautière présente enfin le troisième axe de travail de la stratégie de FSC France : « Renforcer notre écosystème d'acteurs ». Il fait état d'une certaine stagnation du nombre d'adhérents de FSC France depuis plusieurs années liée à des départs compensés par de nouvelles arrivées ainsi qu'à la nécessité de clarifier les statuts pour faciliter les réponses du Conseil d'administration aux nouvelles organisations souhaitant adhérer. Il présente également la campagne « La voix



des forêts » réalisée dans le contexte du début de la pandémie de COVID 19 en partenariat avec Orée, Comité 21, SNUPFEN, France Nature Environnement et Green Cross. Il fait également part des actions pour augmenter la notoriété de FSC auprès des institutions et organisations publiques :

- Forte présence au Congrès mondial de l'UICN à Marseille en septembre 2021.
- Suivi des travaux de l'Etat et de l'Union européenne sur la « déforestation importée ».
- Développement du projet « Achats publics responsables de produits forestiers des collectivités locales » en partenariat avec le WWF France, le Comité 21 et les Eco-Maires.

Questions réponses :

Monsieur Attias de l'entreprise Prémibel parquet s'interroge sur le fait que les marques et distributeurs peuvent communiquer sans être certifiés grâce aux licences promotionnelles. Il indique également que la certification FSC ne lui apporte pas assez de bénéfice direct dans ses ventes aux consommateurs et qu'il est nécessaire d'augmenter la notoriété de FSC en France ainsi que les contrôles des usages abusifs de la marque.

Aurélien Sautière indique que les normes d'usage de la marque de FSC ne sont pas contrôlées par FSC France mais par FSC international. Il précise que la licence de communication s'applique uniquement pour la communication hors produit et que les détenteurs d'une licence promotionnelle doivent utiliser cette communication uniquement sur les produits portant un label. Il indique qu'il est possible d'adhérer à FSC international afin de faire part de demandes concernant les normes dans le cadre de la gouvernance de FSC. FSC France peut aider les organisations le souhaitant pour cela.

Concernant la notoriété, Aurélien Sautière indique que la stratégie pour améliorer la visibilité du label et mieux expliquer la certification a été présentée aux adhérents dans le cadre de la stratégie 2021-2026 de FSC France. La communication grand public est un sujet important pour FSC France. Mais de telles actions sont très coûteuses pour une association aux moyens limités. Cependant, l'équipe s'est élargie afin de mieux communiquer et valoriser la certification, notamment sur les réseaux sociaux et plusieurs entreprises valorisent à présent FSC dans leur communication.

Par ailleurs, Aurélien Sautière indique que l'équipe de l'association est toujours à disposition des parties prenantes et particulièrement des adhérents pour prendre rendez-vous et traiter les questions posées. Dans le cas de Prémibel, une proposition de rendez-vous avait été envoyée par Aurélien Sautière sans réponse avant cette Assemblée générale.

Bilan comptable, rapport du commissaire aux comptes et budget prévisionnel 2021.

Le rapport de gestion a été distribué à l'ensemble des membres.

Le Trésorier, Michel Rougeron, n'ayant pas pu être présent à cette Assemblée générale, a délégué la présentation des comptes et des budgets au Directeur exécutif Aurélien Sautière.

Ce dernier présente le bilan 2020 ainsi que compte de résultat qui montre un excédent de 13 394€. Puis le commissaire aux comptes présente son rapport et son rapport spécial.

Ces éléments n'apportant pas de questions particulières, il est demandé aux adhérents de passer au vote des résolutions.

TROISIEME RÉOLUTION

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les conventions réglementées.

Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 44

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUATRIEME RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'Assemblée générale approuve les comptes annuels 2020 de FSC France.

Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 44

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.



CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale affecte le résultat de l'exercice 2020 de 13 394 € au compte « Report à nouveau ». Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » s'élèvera à 245 027 €, et le poste « Réserve libre » à 54.000€.

Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 44

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les réserves de l'association (report à nouveau + réserves libres) passeront donc de 285 633€ à 299 027 €.

Aurélien Sautière présente ensuite le budget prévisionnel 2021 qui prévoit un léger excédent de 3 637€.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2021 présenté.

Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 44

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Carole Fonta conclut l'assemblée générale à 13h.

Fait à Paris, le 24 septembre 2021

La Présidente
Carole Fonta

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole Fonta', is written over the printed name.

Le Secrétaire général
Henri Robert

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Robert', is written over the printed name. Below the signature, the name 'Henri ROBERT' is printed in a smaller font.